



COMMUNIQUE DE PRESSE

La Région Centre-Val de Loire mobilisée dans le soutien aux entreprises.

Orléans, le jeudi 19 mars 2020

En réunion avec le Premier Ministre et plusieurs ministres, le Président de Région, François Bonneau, a récemment affirmé la détermination de la Région Centre-Val de Loire d'agir en lien avec l'Etat pour soutenir les entreprises confrontées à une très brutale chute d'activité consécutive à la crise du coronavirus et au confinement généralisé mis en place.

Pour François Bonneau, la priorité doit être donnée actuellement à la réduction des risques graves que l'épidémie fait peser sur ses habitants comme sur les salariés. Prévenir l'expansion du virus en limitant au maximum les contacts, c'est préserver des vies et aider à faire reculer cette menace. Ce doit être la priorité de tous.

Parallèlement, et face à l'arrêt ou au très net ralentissement de nombreux secteurs économiques, la Région est toute entière mobilisée pour soutenir les entreprises qui connaissent une dégradation massive de leur situation financière. Il en va ainsi notamment pour de très nombreuses TPE et PME.

Afin que la crise n'emporte pas avec elle un grand nombre de ces entreprises, la mobilisation de l'Etat est essentielle. La mise au chômage technique, la suspension du paiement des charges sociales et fiscales, comme de certains remboursements annoncés par l'Etat, constituent une première réponse significative.

Ces mesures seront complétées par les interventions de la Région pour répondre mieux encore aux besoins des entreprises. **Ainsi le Président de Région a proposé :**

- La participation de la Région au fonds national de solidarité à hauteur de 10 millions d'euros pour assurer aux TPE et PME un versement forfaitaire de 1500 € et l'accompagnement spécifique des entreprises en grande difficulté.
- Un « Prêt CAP Rebond », dispositif visant à soutenir les entreprises rencontrant des difficultés conjoncturelles liées à une baisse d'activité ou à une perte de chiffre d'affaires afin de contribuer au maintien de leur trésorerie pendant cette période de crise pour 1 million d'euros générant 5,4 millions d'euros de soutien.
- Une enveloppe de 2 millions d'euros pour notre fonds de prévention des difficultés d'entreprises. Le Groupe Agréé de Prévention (GPA) de votre département (voir coordonnées de ces structures en annexe) est particulièrement mobilisé pour apporter un soutien aux responsables d'entreprises rencontrant de grandes difficultés.
- Le report de 6 mois des échéances de remboursement correspondant aux avances faites par la Région, soit un différé de remboursement de près de 2 millions d'euros au total.

Il faudra aussi que la garantie accordée par l'Etat, concernant les prêts accordés par les banques à hauteur de 300 milliards d'euros, soit mise en œuvre au plus vite pour que les entreprises puissent rester debout au cœur de la crise et préparer leur redémarrage.

La Région et l'Etat agissent ainsi conjointement et solidairement pour soutenir les entreprises de la Région. Ainsi tout est fait pour ne laisser sans soutien aucune des entreprises très fragilisées.

Contact Presse Région Centre-Val de Loire

kim.hamisultane@centrevalde Loire.fr 06.78.19.76.52

@khamisultane



@PresseRcvl